

COMITE NATIONAL DE REFLEXION ETHIQUE SUR L'EXPERIMENTATION ANIMALE

Séance plénière du 23 janvier 2020

Participaient, sous la présidence de **Pierre MORMEDE** :

Membres représentant le directeur de la santé et de la protection animale au ministère chargé de l'agriculture et le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche :
Daphné LE LAY, Laurent PINON

Membres titulaires ou suppléants du Comité :
Nicolas GUY, Valérie NIVET-ANTOINE, Michel TARPIN, Patrick GONIN, Véronique MARY, Sylvie DUCLAUX, Bihan GHALEH-MARZBAN, Sophie PICALET, Nicolas DUDOIGNON, Emmanuel PICALET, Raphael LARRERE, Sarah BONNET, Jean-Claude NOUET, Patricia LORTIC, Georges CHAPOUTHIER, Amélie ROMAIN,

Personnalités invitées :
Christine KERVARREC, Virginie VALLET

Secrétariat :
Véronique DELASSAULT, Valérie GOMEZ, Christine KERVARREC, Laurent PINON, Virginie VALLET

Membres absents titulaires ou suppléants excusés :

Françoise MEDALE, Francine BEHAR, Jean-Claude DESFONTIS, Dominique BOURG, Sonia DESMOULIN, Léa BRIARD

P. Mormede ouvre la séance plénière à 13h35.

L. Pinon accueille les nouveaux membres et le nouveau président au titre de représentant du directeur général de la recherche et chef du département des pratiques de recherche réglementées. Les sujets sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques occupent une place importante dans le département et sont pris en charge par le pôle qui s'occupe des demandes d'autorisation de projet et du secrétariat du CNREEA et de la CNEA (cellule AFiS). L. Pinon regrette l'interruption trop grande dans les activités du comité alors qu'il est important que le comité remplisse son rôle. L'objectif prioritaire pour le secrétariat du CNREEA est de rendre plus visible le comité et d'être plus réactif dans la constitution des dossiers préparatoires des séances et dans la restitution des procès-verbaux des séances plénières. M. Pinon rappelle que le comité est placé auprès des deux ministres de l'agriculture et de la recherche et qu'il est indépendant, à la fois par son président qui est totalement extérieur aux ministères et par sa composition. Un des rôles qu'il identifie du fait de cette indépendance est de prendre connaissance de signaux qui remontent de la société civile.

P. Mormede indique qu'il a souhaité pour cette première séance rassembler tous les membres qu'ils soient titulaires ou suppléants du fait de leur pluridisciplinarité, car ils constituent le comité et sa richesse.

1 - Présentation générale du CNREEA

P. Mormede annonce qu'il souhaite pour cette première séance que le comité bâtisse son programme de travail, en se basant sur les souhaits des membres et les attentes des ministères.

P. Mormede donne la parole à V. Vallet qui présente la nature et les missions règlementaires du comité (présentation powerpoint en annexe). V. Vallet informe les membres sur le processus de renouvellement des mandats, présente le nouveau président et les membres, précise la place du comité dans le dispositif général et en particulier par rapport à la Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA) et ouvre la discussion autour des actions futures et des objectifs en présentant les travaux en cours.

P. Mormede effectue un tour de table qui a pour but la présentation des membres et de leurs attentes. Les demandes de F. Médale, absente, sont également présentées par P. Mormede. Il propose de fixer les objectifs et d'adapter le mode d'organisation en conséquence. Il ressort de cet échange les points principaux suivants :

- Elaborer des recommandations pour les comités d'éthique en expérimentation animale (CE) qui prennent plus en compte la composante sociétale, et continuer à harmoniser le fonctionnement des CE (demande la plus forte) ;
- Donner plus de transparence à la société civile sur la démarche éthique ;
- Promouvoir le principe des 3R ;
- Travailler avec les réseaux de professionnels ;
- Garder à chaque séance plénière du temps pour des sujets génériques, du domaine de l'expérimentation animale ;
- Augmenter la cohérence des informations provenant des deux ministères chargés de la recherche et de l'agriculture.

P. Mormede propose la mise en place de groupes de travail pour préparer les séances plénières et structurer les discussions, réunions parallèles.

La place du comité par rapport à la CNEA est discutée au cours de la présentation de V. Vallet (diapos 11 et 12). Avec sa composante sociétale, le comité a légitimité de donner un avis sociétal à la CNEA, et étant indépendant, il n'a pas à faire valider ses recommandations par la CNEA (cf. recommandations sur la production d'anticorps monoclonaux par ascite ou sur les travaux pratiques sur les grenouilles). La coordination des travaux des deux commissions est assurée par le secrétariat commun (assuré par les services du MESRI), par les membres communs aux deux commissions et par les échanges entre présidents.

P. Mormede a pris contact avec le président de la CNEA et ils ont convenu d'une réunion commune à organiser. Les travaux en cours associant les deux commissions (diapo 16 de la présentation) pourront être abordés à cette occasion.

2 – Fonctionnement du CNREEA.

L'organisation des réunions du nouveau comité est traitée en fin de séance. Les objectifs prioritaires identifiés par P. Mormede sont le guide de l'évaluation éthique (un gros sujet) et la recommandation sur les primates non humains. La prochaine séance plénière permettant de rassembler le maximum de membres est fixée au 22 avril [*postérieurement à la séance, la date proposée a été modifiée, elle est désormais programmée le 19 mai*]. P. Mormede fait confiance aux présidents des groupes de travail pour fournir au comité en amont de la prochaine réunion des documents très élaborés.

Règlement intérieur : l'article 5 sera modifié dans le but que les suppléants soient mieux informés des travaux du comité. Pour l'envoi des convocations, les titulaires seront les destinataires des mails et les suppléants seront mis en copie. Les documents seront également envoyés à tous les membres. P. Mormede invite les membres à transmettre au secrétariat leurs commentaires dans la quinzaine suivant la date de l'envoi du projet de procès-verbal et la nouvelle version du règlement intérieur sera validée à la prochaine séance plénière.

3 - Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 26 novembre 2018

Deux corrections sont apportées par N. Dudoignon qui demande la suppression d'une phrase et R. Larrère qui propose pour le membre non spécialisé des comités de mentionner qu'il apporte un regard sociétal. Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

4 - Evocation des deux recommandations à terminer suite au mandat précédent.

- Guide de l' « Evaluation éthique des projets utilisant des animaux à des fins scientifiques » (diapo 14 de la présentation)

P. Mormede reprend également le sujet du guide de l'évaluation éthique qui n'a pas été achevé dans le mandat précédent. Le secrétariat du comité précise qu'en l'absence d'une nouvelle version proposée par l'animateur du groupe de travail du Grice, il a envoyé aux membres la version du guide la plus avancée disponible. N. Dudoignon indique qu'il proposera une version au comité dans les meilleurs délais.

P. Mormede indique qu'un groupe de travail sera mis en place sur le sujet de façon à finaliser un document. Cette version très élaborée sera présentée aux membres bien en amont de la prochaine séance plénière pour des échanges avant la séance plénière.

Les volontaires du groupe de travail sont : S. Bruyas (proposée par D. Le Lay), G. Chapouthier, N. Dudoignon, P. Gonin, N. Guy, P. Lortic, V. Mary, P. Mormede, V. Nivet-Antoine, S. Picavet et V. Vallet. L'animateur est N. Dudoignon.

- Recommandation sur le contrôle hydrique chez les primates non humains (diapo 15 de la présentation)

Un groupe de travail est mis en place : S. Bruyas, P. Lortic, N. Guy, R. Larrère, P. Mormede, A. Romain, V. Vallet. L'animatrice est A. Romain.

Pour l'organisation des groupes de travail, P. Mormede propose une méthode de travail : une première phase de travail en groupe pour élaborer un texte qui sera ensuite transmis à l'ensemble du comité en amont de la prochaine réunion, avec retours possibles avant la réunion.

Les autres travaux à instruire :

- Actualisation de la recommandation sur l'ascite (diapo 15 de la présentation)

Il était question de la réviser suite aux évolutions potentielles. Le secrétariat contactera les représentants du Syndicat de l'industrie du diagnostic in vitro qui avaient été entendus par le comité en tant qu'experts du domaine.

- Expertise scientifique collective sur la conscience animale (diapo 15 de la présentation).

Elle a été présentée à une précédente séance plénière. Il s'agit d'un sujet de fond. R. Larrère indique que certains animaux ont des droits moraux, en tant qu'être sensible et que des pratiques seraient à proscrire quels que soient les avantages. E. Picavet évoque la difficulté d'un calcul du bien-être animal et du droit moral (un peu comme le droit au logement des personnes alors que des gens dorment dans la rue).

- Résultats négatifs (diapo 15 de la présentation) :

Sujet également traité à une précédente séance. Le bénéfice de la publication de tels résultats est reconnu de tous.

[Un document de réflexion proposé par P. Mormede le 21 février 2020 a été ajouté en annexe]

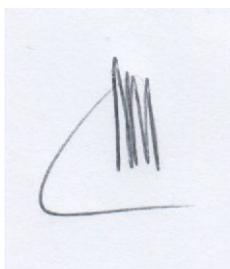
5 - Questions diverses

- Audit des comités d'éthique : L. Pinon informe les membres des résultats de l'auto-évaluation des 115 comités d'éthique qui a été réalisée en 2019 suite à l'audit qui a été réalisé en 2018 sur un échantillon de dix comités. Les fonctionnements sont conformes, toutefois 23% des comités estiment ne pas avoir suffisamment de moyens pour fonctionner. L. Pinon propose qu'un rapport de synthèse soit transmis aux membres du comité pour la prochaine séance plénière puis il

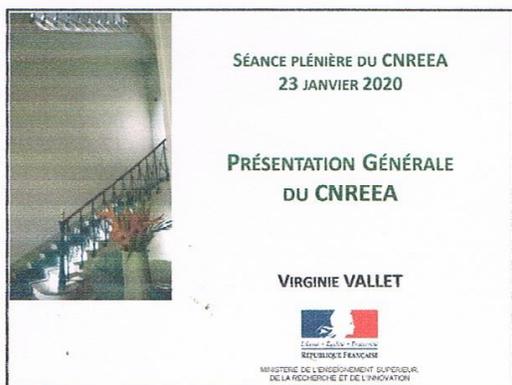
sera envoyé à tous les comités d'éthique. Un audit par visite sera mis en place en 2020 sur un échantillon de dix comités. La prochaine auto-évaluation par questionnaire serait sur un thème précis et L. Pinon propose que la grille soit préalablement soumise pour avis au CNREEA.

oooooooo

La séance est levée à 17h05



oooooooo



Point 1 de l'ODJ : Présentation générale du CNREEA

- Présentation de la nature et des missions réglementaires
- Présentation du nouveau président et des membres
- Place dans le dispositif général et par rapport à la CNEA
- Discussion autour des actions futures et des objectifs

Nature et missions réglementaires

- NATURE : Article R.214-134 du code rural
- Une commission consultative (par les ministres)
- Placé auprès de la CNEA
- Réunion a minima deux fois par an
- Peut également se réunir à la demande
 - d'un des ministres agriculture, recherche, environnement, santé, défense
 - de la moitié de ses membres
- Son secrétariat est assuré par les services du ministre chargé de la recherche

Nature et missions réglementaires

- MISSIONS : Article R.214-134 du code rural
- Le CNREEA a pour mission d'émettre des avis sur les questions éthiques soulevées par l'expérimentation animale
- Il est chargé notamment de quatre missions :
 1. Elaborer, publier et actualiser s'il en est besoin, une charte nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale et faire toute proposition sur sa mise en application
 2. Conduire l'élaboration et la mise à jour d'un guide de bonnes pratiques de fonctionnement des comités d'éthique
 3. Etablir le bilan annuel national d'activité des comités d'éthique et de formuler des recommandations visant à améliorer leurs pratiques
 4. Adresser à la commission nationale de l'expérimentation animale toute recommandation de méthode susceptible d'améliorer le bien-être des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques

Le CNREEA a un rapport privilégié avec les comités d'éthique : charte nationale, guides de bonnes pratiques, recommandations.

Présentation de Pierre Mormède

- Directeur de recherche émérite à l'INRA, membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France.
- Double formation initiale : docteur d'université et docteur vétérinaire.
- Généticien et physiologiste : utilisateur d'animaux à des fins scientifiques (il a travaillé sur le modèle « porc »).
- Expert dans des expertises scientifiques collectives confiées à l'INRA :
 - Douleurs animales (2009)
 - Conscience des animaux (2017).
- Analyse MESRI :
 - Scientifique
 - Sans de l'intérêt collectif
 - Intérêt et implication sur le sujet du bien-être animal (Ménage)
 - Intérêt pour les aspects sociaux (à la différence de la CNEA, le CNREEA comprend une forte composante sociale)
- Envergure scientifique, ouverture sur les questions liées à la douleur, pertinence à la présidence du CNREEA car les expérimentations impliquant par nécessité des situations de souffrance sont parmi celles où les enjeux scientifiques et sociaux sont les plus forts

Présentation des membres (14)

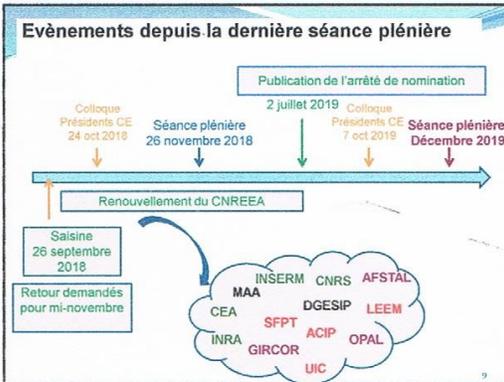
- Deux représentants de l'Etat :
 - directeur chargé de la recherche
 - directeur chargé de la santé et de la protection animales
- Plusieurs catégories de membres nommés
- En qualité de personnalités qualifiées, professionnelles de l'expérimentation animale, choisies dans le secteur public de la recherche et de l'enseignement supérieur
 - M. Nicolas GUIY, titulaire
 - Mme Françoise BEHAR-COHEN, suppléante
 - Mme Valérie NIVET-ANTOINE, titulaire
 - M. Nicolas COHEN, suppléant
- En qualité de personnalités qualifiées, professionnelles de l'expérimentation animale, proposées par les organisations représentatives du secteur industriel privé
 - M. Patrick GONIN, titulaire
 - Mme Véronique MARY, suppléante
 - dont un pharmacien
 - Mme Véronique MARY, titulaire
 - Mme Sylvain JOURD'HEAN, suppléante
- En qualité de personnalités du secteur médical exerçant tout ou partie de leur activité en milieu hospitalier
 - M. Bijan CHALEH, titulaire
 - Mme Françoise BEHAR-COHEN, suppléante

Présentation des membres

- **En qualité de personnalités du secteur vétérinaire**
M. Nicolas DUDIGNON, titulaire.
- **En qualité de personnalités qualifiées dans les domaines :**
 - De la philosophie :** M. Emmanuel PICAVET, titulaire.
 - Des sciences juridiques :** Mme Catherine LABRUSSE-RIOU, titulaire.
 - De la sociologie :** M. Gérard Raphaël LARRÈRE, titulaire.
- **En qualité de personnalités désignées sur proposition d'organisations reconnues d'utilité publique de protection des animaux et de protection de la faune sauvage**
 - Mme Sarah BONNET, titulaire.
 - Mme Patricia LORTIC, titulaire.
 - Mme Amélie ROMAIN, titulaire.

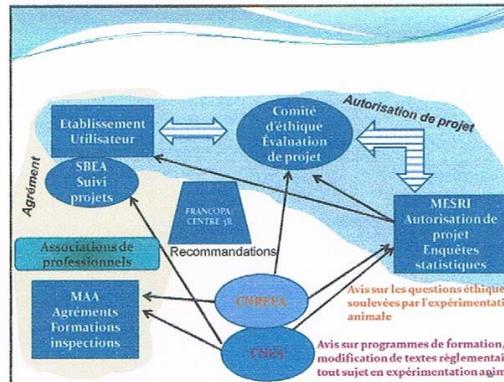
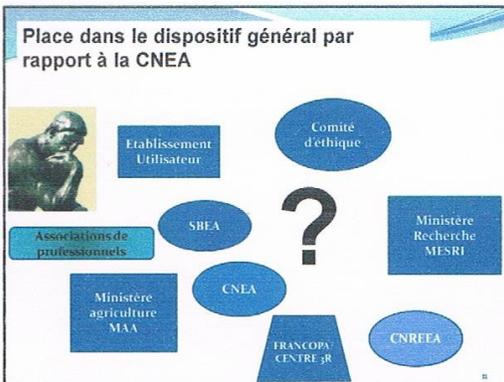
Etonnement

- Aujourd'hui : 23 janvier 2020
- Dernière séance plénière : 26 novembre 2018



Présentation des membres

- Tour de table



Discussion autour des actions futures et des objectifs

- Présentation des travaux en cours
- Discussion des membres et identification des approches

13

Travaux en cours

HARMONISATION DES FONCTIONNEMENTS DES CE AUTOUR DE PRINCIPES COMMUNS

- Les guides de bonnes pratiques (Gircor missionné en 2012 par le directeur chargé de la recherche)
 - Règles communes d'organisation et de fonctionnement des CE
 - Validation en séance plénière 19 octobre 2017
 - Mise en page du Gircor
 - Envoi par le CNREEA aux comités d'éthique en mars 2018
 - Evaluation éthique des projets utilisant des animaux à des fins scientifiques
 - Travail du CNREEA à partir du 19 octobre 2017
 - Amendements du document en 2018 – groupe de travail
 - Dernière version disponible transmise aux membres

14

Travaux en cours

HARMONISATION DES FONCTIONNEMENTS DES CE AUTOUR DE PRINCIPES COMMUNS

- Recommandation « ascite » à mettre à jour
- Recommandation sur la contention/réduction hydrique chez les primates non humains – en cours d'élaboration
- Réflexion autour de l'expertise collective « formes et conscience dans le règne animal »
- Réflexion autour du projet « Banque de résultats négatifs »

15

Travaux en cours

HARMONISATION DES FONCTIONNEMENTS DES CE AUTOUR DE PRINCIPES COMMUNS

- En relation avec la CNEA
- Recommandation « euthanasie des rongeurs nouveau-né » en cours d'élaboration
- Recommandation « Résection de la dernière phalange » en cours d'élaboration

16

- **Merci de votre attention**
- **Place aux échanges**

17

Document de réflexion proposé par P. Mormede, président du CNREEA

21 février 2020

(Suite à la séance plénière du CNREEA du 23 janvier 2020)

Essai de compilation des propositions des membres pour notre programme de travail.

- Plusieurs membres ont exprimé une attente très forte des comités d'éthique pour une harmonisation (coordination) des critères d'évaluation éthique des projets.

Cette demande devrait être satisfaite par le « Guide d'évaluation éthique des projets utilisant des animaux à des fins scientifiques » en cours d'élaboration par les GRICE et dont l'analyse par le CNREEA doit être une priorité. Un groupe de travail est formé pour proposer au Comité un document qui sera analysé lors de la prochaine réunion.

- Autres suggestions en rapport avec le fonctionnement des comités d'éthique
 - o Réflexions sur les questions relatives à la taille et à la composition des CE
 - Analyse des résultats de l'audit des comités d'éthique
 - Analyse des liens (et éventuels conflits) d'intérêts au sein des CE
 - o Formations à l'expérimentation animale :
 - Validation de la qualité des formations et de l'évaluation des participants
 - Un point d'attention spécial pour les formations « chirurgie ».
 - o Structures chargées du BEA (SBEA)
 - Fonctionnement
 - Relations avec les comités d'éthique (CE)
 - Structuration régionale et nationale (réseau national SBEA)
- Thème « générique » de réflexion : l'utilisation des animaux en expérimentation porte en elle un « conflit moral » en rapport avec la balance coût (pour les animaux) / bénéfice (pour les humains) ou dommages / avantages. L'analyse de cette balance nécessite la prise en compte de chacun des plateaux et des facteurs susceptibles d'influencer leur poids respectif.
 - o Questions en rapport avec les animaux :
 - La reconnaissance de la conscience chez les animaux, quelles conséquences éthiques ?
 - Le développement du droit des animaux et en particulier l'attribution d'une personnalité juridique
 - La modification génétique des animaux
 - Favoriser le développement de méthodes substitutives
 - Réflexions sur le placement des animaux : anticiper le choix des animaux en fonction de leur avenir
 - o Questions en rapport avec le bénéfice de l'utilisation des animaux
 - Valorisation des résultats, en particulier des résultats négatifs (mais pas seulement, publications/exploitation des résultats en général)
 - Pertinence des expérimentations (pour faire avancer le schmilblick)
 - Application des 3R, en particulier méthodes substitutives et placement des animaux

- Facteurs de pondération
 - Le regard de la société et la communication nécessaire (transparence ?)
 - L'initiation à l'éthique dans les formations en biologie

Recommandations en cours ou à venir :

- GT constitués le 23 janvier 2020
 - Guide de l'évaluation éthique des projets utilisant des animaux à des fins scientifiques
 - Recommandation sur le contrôle hydrique chez les primates non-humains
- Autres thématiques à venir
 - Mise à jour de la recommandation « ascite »
 - En relation avec la CNEA, coupe de phalanges des souriceaux nouveau-nés
 - En relation avec la CNEA, euthanasie des rongeurs âgés de moins de 7 jours
 - Promotion des méthodes alternatives dans l'enseignement supérieur